

Le déroulement de l'examen du permis BE

L'examen débute par l'accueil des candidats, le contrôle de l'identité, et du permis de conduire.

L'examen BE est constitué de deux épreuves :

L'une dites hors circulation (HC), et l'autre appelée épreuve en circulation (CIR).

Il est obligatoire de détenir l'épreuve HC pour pouvoir se présenter à l'épreuve CIR
Durée des épreuves

- Une épreuve complète (HC+CIR) : 60 minutes environ.

- Une épreuve en circulation seule (avec HC conservée) : 30 minutes L'épreuve HC est composée :

- Des vérifications de 1 à 10.

- De l'attelage, le dételage

- Des thèmes - De l'épreuve de maniabilité

- De l'interrogation orale Le candidat doit obtenir au moins 19 points sur 24 au test de connaissances, ne pas avoir de note E, et doit être reçu au test de maniabilité.

Si l'épreuve HC est validée, le candidat peut effectuer l'épreuve de circulation le même jour.

L'épreuve en circulation évalue différentes compétences (voir CEPC ci-dessous).

Pour réussir l'épreuve, le candidat doit obtenir un minimum de 17 points sur 27.

- Le candidat conserve le résultat de son épreuve HC pour cinq présentations à l'épreuve en circulation et ce, pendant 3 ans

- L'examen passé avec « BV automatique » ne devrait pas restreindre le permis si la catégorie B a été obtenue avec une « BV manuelle » (future circulaire)